

*Commune de Labécède-Lauragais*

*République française*

*Département de l'Aude*

**Séance du lundi 27 juin 2022**

**Membres en exercice : 11**

Date de la convocation: 21/06/2022

**Présents : 9**

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean François POUZADOUX,*

**Votants: 9**

**Pour: 9**

**Présents :** Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Florence MARTIN, Jean François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien VALENSI, Corine WELTMAN

**Contre: 0**

**Secrétaire de séance:**

Clément ROUX

**Représentés:**

**Excusés:** Laetitia LASSALLE

**Absents:** Stéphane VITALES

**Objet: 13- Création de vergers avec l'association Atouts fruits - DE\_2022\_029**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame la seconde Adjointe Florence Martin, qui expose :

ATOUT FRUIT est une association loi 1901 basée à Chalabre dans le département de l'Aude.

Son but est l'étude, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine fruitier (pommes, poires, prunes, figues...) sur le territoire de la vallée de l'Hers, étendu aux départements de l'Ariège et de l'Aude, en piémont des Pyrénées.

Cette association rassemble :

- des experts en arboriculture fruitière, maîtrisant les techniques de l'agriculture biologique et la taille douce, prêts à transmettre leur savoir-faire,
- des propriétaires d'arbres fruitiers désireux de les conserver,
- des exploitants agricoles pour qui la valorisation de leur patrimoine fruitier peut être l'occasion d'une diversification intéressante,
- des particuliers, résidents de la région souhaitant nous soutenir dans le projet d'aménagement fruitier de la Voie Verte et devenir acteur du développement de leur territoire

Le « Conservatoire ouvert de variétés fruitières anciennes sur la Voie Verte du Canal du Midi à Montségur » est aujourd'hui son action centrale, autour de laquelle s'articulent ses missions de sauvegarde, de sensibilisation et de transmission.

Madame la seconde Adjointe Florence Martin propose au conseil municipal de mener une action en partenariat avec l'association, qui propose un programme d'accompagnement à la création de verger :

- pour la fourniture d'une dizaine de fruitier sur la parcelle de l'école avec une action pédagogique et l'aménagement pour les enfants pour un coût de 300€ pour 10 fruitiers et 250€ pour une prestation d'une 1/2 journée d'animation d'accompagnement à la plantation.



- pour poursuivre la conservation et l'évolution du verger communal de la Micoulade pour un coût de 500€.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

Approuve à l'unanimité ces deux actions avec l'association Atout Fruit.  
Autorise Monsieur le Maire à signer conventions et documents nécessaires à ces deux opérations.

Le 27 Juin 2022

Le Maire

Jean François POUZADOUX



RF Carcassonne
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/06/2022 011-211101811-20220627-DE_2022_029-DE